

REGLEMENT

PARCOURS

Course nature de 23 kms (95 % en forêt)

INSCRIPTION

L'inscription est individuelle et se fait obligatoirement au moyen du bulletin ci-joint. Clôture des inscriptions 30 min avant le départ de la course.

RETRAIT DES DOSSARDS

Sur place à partir de 8h00

DEPART

10h00 du stade municipal de Gandrange (Sur place : douches, buvette, casse-croûtes...)

SIGNALISATION

Le type de fléchage sera indiqué devant le stand des inscriptions

RAVITAILLEMENT

2 ravitaillements sur le parcours

CLASSEMENT

Classement scratch et 3 premiers de chaque catégorie

Caisse de champagne au club le plus représenté (minimum 10)

Cadeau souvenir au 200 premiers inscrits

Tombola (lots divers dont TV écran plat)

Tout participant doit respecter la forêt. Le site sera préservé par l'installation de poubelles. Interdiction absolue de jeter les emballages alimentaires ou autre sur le parcours, sous peine de pénalités.

N° DOSSARD

Cadre réservé à l'organisation

BULLETIN D'INSCRIPTION

Trail / 23 kms

Nom

Prénom Sexe M F

Date de naissance.....Catégorie.....

Adresse

Code Postal.....Ville.....

E-Mail.....

Club..... N° de licence.....

10 euros pour les non licenciés FFA

8 euros pour les licenciés FFA (sur présentation de la licence)

NOUVELLES OBLIGATIONS POUR L'INSCRIPTION

(Extrait règlement Commission Nationale des Courses Hors Stade)

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard des articles L231-2 et L231-3 du Code du sport, que les participants sont :

- Titulaires d'une licence athlé comp. ou licence athlé santé Loisir option running délivré par la FFA
- Ou titulaires d'un pass running délivré par la FFA
- Ou titulaires d'une licence délivrée pour la saison en cours par la FSCF, la FCGT et l'UFOLEP faisant apparaître de façon précise la mention "Athlétisme" (autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée...)
- Ou pour les autres participants titulaires d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de **l'athlétisme en compétition** datant de moins d'un an ou sa photocopie.

Ces documents seront conservés en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatifs en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Je m'engage à respecter le règlement

Date :

Signature :